VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

R. J. Kennedy.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DU PREMIER ET DU CINQUIEME DISTRICT A L'ENCAN

JEUDI, 16 MARS, 1911,

A MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

JOHN B. HILDEBRAND, JR., ET ALS VS MME LOUISE GOFF ET AL.
No 95,194—Cour Civile de District—Division "A."

PAR R. J. KENNEDY, Encanteur, 205 Bâtisse Hennen—JEUDI, le 16 mars 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en cette ville, à midi, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 7 février 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, No 95,194, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia (autrefois Maunsell), Clara, Melpomène et Thalie, désigné comme lot No Deux sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, daté du 1er avril 1848, déposé en l'étude de A. Maurean, notaire en cette ville; ledit lot de terre mesurant 32 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Lesdites améliorations consistent d'un cottage double portant les numéros municipaux 1405-1407 rue Magnolia.

Deuxième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Melpomène, Magnolia et Locust [maintenant S. Robertson], désigné par le No sept, sur un plan dressé par L. Reizenstein, et mesurant d'après ledit plan 32 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur entre lignes parallèles de 95 pieds 2 lignes; ledit lot formant le tout, moins trente-et un pieds sept pouces pris du fond du lot original No six dudit plan de George T. Dunbar, voyer, daté du 1er avril 1848.

Lesdites améliorations consistent d'un cottage simple portant le numéro municipal 1406 rue Magnolia.

Troisième—Un certain lot de terre vacant, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Magnolia, Clara et Thalie, désigné comme lot No trois, dans l'ilet No 417. Ledit lot No trois mesurant 32 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 127 pieds.

Quatrième—Un certain morceau ou portion de terre etc., et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, en de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Clara et Magnolia, composé de la portion du fond de deux terrains, désignés par les Nos Un et Quatorze, de l'ilet No 34 sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, sous la date du 1er avril 1848 et déposé pour référence en l'étude de A. Maureau, ancien notaire en cette ville, laquelle portion de terre mesure d'après ledit devis annexé à un acte de vente passé pardevant W. L. Pech, ancien notaire en cette ville, daté du 26 mars 1855, 31 pieds 9 pouces de face à la rue Magnolia sur 63 pieds, 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, M.A. Lesdites améliorations consistent d'un cottage double portant les numéros municipaux 1413-1415 rue Magnolia.

5me District (Alger).

Cinquième—Trois certains lots ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Atlantique et Pacifique, les rues Alix et Eliza, désignés par les Nos 10, 11 et 12 de l'ilet No 11, sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté du 7 mars 1849, et déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, et d'après cela mesurant comme suit: Les lots Nos dix et onze, chacun 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No douze mesurant 31 pieds 9 pouces et 1 ligne de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds et 8 pouces de profondeur et façade à la rue Eliza entre lignes parallèles, formant l'encoignure de l'avenue Atlantique et la rue Eliza.

Lesdites améliorations consistent d'une résidence simple à deux étages portant le numéro municipal 445 avenue Atlantique.

Sixième—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc. situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Atlantique et Pacifique, les rues Alix et Eliza, désigné par le No neuf de l'ilet No 11 sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté du 7 mars 1849 et déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, et d'après cela, mesure 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles et est contigu à la propriété, cinquièmement ci-dessus décrite. Lesdites améliorations consistent d'un cottage double portant les Nos municipaux 433-435 avenue Atlantique.

Septième—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 211, borné par les rues Belleville, Valette, De Armas et Lamarque, désigné comme lot No 17, lequel mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Valette sur 137 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un devis dressé par A. De Armas, député-voyer de ville, annexé à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 6 mai 1883. Lesdites améliorations consistent d'une maison double sur le devant dudit lot et d'une petite cuisine dans le fond dudit lot.

Conditions—Comptant; l'acquéreur ou les acquéreurs doivent payer les taxes de Ville et d'Etat pour 1911 et aussi doivent payer pour l'acte ou les actes de vente pardevant ALPHONSE J. QUNEO, notaire, dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

R. J. KENNEDY, Encanteur.
J. B. Rosser, Jr, avocat
Voyez le plan à la Bourse des Propriétés Foncières.
12 fév—12 19 26—mars 5 12 16

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cora Morere vs Mme Annie Oestarly, veuve de Pierre Morere et tutrice de Simon P. Morere.

No 92,350—Cour Civile de District.—Division B.

SANS LIMITE OU RESERVE.

Terrains de Choix pour Bâtir dans le Septième District.

4 Terrains rue Spruce, entre Short et Carrollton, ilet Cohn.
1 Terrain rue Short, entre Cohn et Spruce, ilet Avenue Carrollton,
1 Lot sur l'avenue Leake, ilet Oak, Gén. Ogden, Eagle et Plum.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 9 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement la et rendu en cour ouverte le 11 mars 1910 et signé en cour ouverte le 17 mars 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq lots de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 255, borné par les rues Spruce, Cohn, l'avenue Carrollton et la rue Short. Les lots F et G mesurent chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Spruce sur 120 pieds 6 pouces de profondeur. Les lots H et I mesurent chacun 45 pieds de face à la rue Spruce sur 120 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot J mesure 30 pieds 2 pouces à la rue Short sur 155 pieds de profondeur.

2. Une certaine portion de terre en étendue dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 144, borné par l'avenue Leake, les rues Eagle, Oak, Gén. Ogden et Plum, désignée par la lettre H sur un plan d'arpentage daté du 28 décembre 1905, dressé par Chas G. Dell'Isle, et mesurant 40 pieds de face à l'avenue Leake, 30 pieds de largeur dans le fond, et sur sa ligne de côté vers la rue Général Ogden il y a une profondeur de 99 pieds 7 pouces et sur sa ligne de côté vers la rue Eagle il y a une profondeur de 125 pieds.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant James T. Nix, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.
5 fév—5 12 19 26—mars 5 9

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

E. S. Cobb.

LA LAITERIE HOME RUN,

Propriété de Mme J. A. DUPRE, coin Mobile et ave Carrollton.

MARDI, LE 21 FEVRIER 1911, A 11 HEURES A. M.

Comme suit: 28 vaches, 8 veaux, 1 taureau, 2 bons chevaux de travail, 5 cochons gras, 1 wagon à lait, 1 wagon à fourrage, 1 machine à faucher, 3 jeux de harnais, 1 auge à fourrage, 1 auge à eau, 1 jeu de bidons à lait et divers autres articles appartenant à une laiterie de premier ordre. L'acquéreur du plus fort montant aura la clientèle. Conditions de la vente—Sans limite—Toutes sommes de $100.00 et au-dessous, comptant; au-dessus de $100.00, en un crédit de 90 jours avec bonne sécurité approuvée. Prenez les chars de Ceinture St-Charles ou Tulane pour la vente.

E. S. COBB, Encanteur,
Bureau: Kilduff & Beall, Ecurie de Vente à l'Enchère, 915-921 rue Gravier.
19 fév—1f

A L'ENCAN—INSTALLATION DE LAITERIE

LA PROPRIETE DE JACOB SISSUNG,
Coin de l'Avenue Washington et de la rue Salcédo.

JEUDI, le 23 Février 1911, à 11 heures A. M.

Ce qui suit—75 vaches, 25 veaux, 1 taureau, 2 bons chevaux de travail, 1 wagon à lait 2 wagons à fourrage, 1 baroucche, 1 buggy, 3 jeux de harnais, 2 jeux de bidons à lait, et tout ce qui appartenant à une laiterie de première classe

Conditions: Positivement sans limite—Toutes sommes au-dessous de $100 comptant; au dessus de $100 en un crédit de 90 jours avec bonnes sécurités approuvées.

Prenez les chars de la "Royal Blue" pour la vente.

E. S. COBB, Encanteur.
Bureau: Kilduff & Beall, Ecurie de Vente à l'Enchère, 915-921 rue Gravier.
12 fév—12 19

Arthur H. Dicks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John G. Huffman vs Henry B. Huffman et als. Mineurs.

(German-American Savings Bank and Trust Co. Tuteur.)

No 95,305—Cour Civile de District—Division C.

MAGNIFIQUE COTTAGE SIMPLE, No 1931 rue Calhoun

JEUDI, LE 23 FEVRIER 1911.

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 99, borné par les rues Calhoun, Howard, Sud Liberté et l'avenue Henry Clay, lesdits lots sont désignés par les Nos 12 et 13 sur un devis dressé par C. Milo Williams, député-voyer de ville, daté du 3 janvier 1894. Lesdits lots sont contigus et ont chacun une façade de vingt-neuf (29) pieds onze (11") pouces et cinq (5"') lignes de face à la rue Calhoun, une largeur de vingt-neuf (29) pieds onze (11") pouces et six (6"') lignes dans le fond avec les profondeurs suivantes: Le lot No 12 ayant une profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 11 de cent trente-six (136') pieds six (6") et trois (3"') lignes et d'une profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 13, de cent trente sept (137') pieds, trois (3"') pouces et quatre (4"') lignes, le lot No 13 ayant une profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 12 de cent trente sept (137') pieds trois (3"') pouces et quatre (4"') lignes et d'une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Sud Liberté de cent trente huit (138') pieds et cinq (5"') lignes. La maison contient vestibule, salon, salle à manger, cuisine office, 3 chambres à coucher, chambre à bain, galeries, bâtisse à deux étages dans le fond contenant deux chambres, chambre de lavage, etc., la rue est pavée en asphalte.

En vertu d'un ordre signé du 19 janvier 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, les différents paiements devant être représentés par billets de l'acquéreur, portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date l'adjudication et devant être garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété foncière, l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles pour garantir le paiement sur lesdits billets, incluant le pacte de non aliénendo l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat et de ville pour les années 1910 et 1911, et de payer pour l'acte de vente pardevant Wm Renaudin, notaire, 10 0[0 de dépôt devant être fait au moment de l'adjudication avec

ARTHUR H. DICKS.
Encanteur.
22 an—22 29—fév 5 12 19 23

Fitzpatrick & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

ATTENTION MARCHANDS DE CHARBON ET SPECULATEURS.

Vente en vertu de la loi 124 de 1890 relative aux transportateurs publics.

Un char plein-poids de charbon, 85,200 livres, à l'encan, LUNDI, 27 février, à 10 heures A. M., à la tête de la rue St-Joseph.

PAR HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 404 rue Carondelet—Par ordre de la Compagnie du Chemin de fer Louisville & Nashville. Cause No L & N. 61443 consigné à R. P. Hyams & Co. Compte de dépense No 2106. Conditions—Comptant.
15 fév—15 19 26 27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Auguste Tournamire.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 96,131—Division D—Attendu que J. P. Cordill, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Auguste Tournamire, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.
19 fév—1 f

Succession de Babette Benjamin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95,126—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob Bloch, exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—A. D. Danziger & F. J. Dreyfous, avocats.
10 fév—10 14 19

Succession de Robert W. Smith, décédé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 96,084—Division C—Attendu que Mme Mary Ann Exterstein, veuve de Robert W. Smith, a présenté une pétition à la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert W. Smith, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.
14 fév—14 18 23

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de T. O. Lockrem.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 94,485—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jas P. Cordill, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL Greffier—C. C. Friedrichs, avocat.
19 fév—19 23 28

Succession de Robert L. Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 96,129—Division B—Attendu que Mme Martha E. Wright, épouse de P. M. Hill, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert L. Wright, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—J. Zach Spearing, avocat.
18 fév—18 22 27

Succession de Mme Mary Healy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,246—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Thomas M. Healy, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Legier & Gleason, avocats.
18 fév—18 22 27

VENTES A L'ENCAN

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Alfred Nelson.

No 95 076—Cour Civile de District—Division D.

Un Terrain, rue Willow, entre les rues Milan et Général Taylor.

A l'Encan MARDI, le 22 mars 1911, à midi, à la Bourse d'Encan de Freed, 914 rue Gravier.

PAR FREED & CO.—A. A. Freed, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Div. D, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 13me jour de février 1911, la propriété décrite comme suit, à savoir—

Un lot de terre, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 669, borné par les rues Willow, Claiborne, Milan et Général Taylor, désigné comme lot No 11, d'après un devis de H. C. Brown, voyer, daté du 7 août 1895, annexé à un acte F. J. Dreyfous, notaire, le 23 juin 1895, et mesurant commençant à une distance de 120 pieds de la rue Milan, trente pieds de face à la rue Willow sur 150 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et de payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer dix pour cent, 10 0[0, du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

FREED & CO.
Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières 914 rue Gravier.
19 fév—19 26—mars 5 12 19 22

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple et Deux Lots de Terre

TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION DE LOUIS G. BROU.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C—No 95,914

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 21 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, bureau No 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé 14 février 1911 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Port, Grant et Johnson, désignés comme lots six et sept, et mesurent chacun vingt-huit (28') pieds, cinq (5") pouces et une (1") ligne de face à l'avenue Lafayette sur cent trente (130') pieds, trois (3") pouces et quatre (4") lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage simple No — avenue Lafayette, entre les rues Galvez et Johnson, contenant trois chambres, cuisine retirée avec bâtisse dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de deux ans, la portion du crédit devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an; de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911; dix pour cent de dépôt au moment de la vente, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Zengel et Loomis, notaires.
19 fév—19 26—mars 5 12 19 21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. D. Wiechman vs John Roy.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS — No 1,603 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Thomas F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Maison de Cour, (No 225 rue Morgan), le MERCREDI, 1er mars 1911, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir—

Un (1) Wagon à ressorts à 4 roues:
Un (1) Tombereau;
Un "Top Buggy" couvert.
Un lot de Harnais
Une (1) Poulinche baie, âgée d'environ 18 mois. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant. GEORGE W. KOBOLT, Constable de la Deuxième Cour de Cité.
19 fév—19 22 26

John Joseph Jones versus Maurice Breen.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—Nos 47,064 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Bourbon et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 27 février 1911, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—Un ameublement de salon cinq pièces, 1 table dessus en marbre, 1 armoire à glace, 1 toilette dessus en marbre et glace, 1 lavabo dessus en marbre et glace, une pendule, une table à extension, un buffet, une glacière, 1 coffre, une berceuse C. B., quatre chaises, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Oscar Schreiber, avocat pour le demandeur.
16 fév—16 21 27

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage "Home" élevé de terre.

No 720 Rue Brooklyn.

Près de la ligne de chars électriques et du Ferry de la rue du Canal.

PAR KERNAGHAN & CORDILL — W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 23 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 16 février 1911, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Joseph A. Beckett, No 95,458, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage en bois élevé de terre, No 720 rue Brooklyn, retiré de la banquette, sous le jolit grillage en fer, contenant galerie, six chambres et chambre à bain, sewerage et eau. Les chambres sont tapissées avec du joli papier, ayant lumière électrique; sur le côté il y a un chemin pour voiture. Le lot de terre est situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 122, borné par les rues Madison (maintenant Brooklyn) Market (maintenant Opelousas), Jackson (maintenant Slidell), et Monroe (maintenant Tèche); le dit lot ou portion de terre est une partie du lot désigné par le No 23, et mesurant vingt-sept pieds et deux pouces de face à la rue Madison (maintenant Brooklyn) sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par A. D'Hémecourt, ingénieur civil, le 14 septembre 1886, et déposé en l'étude de L. T. Caire, alors un notaire en cette ville, comme plan No 195 de son livre de plans.

Dans un voisinage tranquille, ayant rues pavées des deux côtés et ligne de chars électriques à un ilet de distance. C'est un aussi joli home que l'on puisse désirer.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; Dix pour cent comptant fequis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant E. P. Cousin, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, avocats.
19 fév—19 26—mars 5 12 19 23

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE ATTRAYANT

5244-46 rue Laurel,

Près de State, faisant face au Parc Gilmore.

Succession de William Lemmler.

No 92,258—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — JEUDI, le 23 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté du 17 février 1911, dans l'affaire de la succession de William Lemmler, il sera vendu à l'enchère publique à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie de cela, communément appelée Bloomingdale, dans l'ilet désigné par le No 8 sur le plan original de Bloomingdale, lequel est borné par les rues State, Laurel et Preston et la ligne de Hurtsville (ou la rue Eléonore). Ledit lot est désigné par le No 17 sur un devis dressé par W. H. Reynolds, ingénieur civil, daté du 12 juin 1895, et d'après cela, mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Laurel, 30 pieds 7 pouces et 4 lignes en largeur dans le fond sur 150 pieds de profondeur.

Les améliorations sont désignées par les numéros municipaux 5944-46 rue Laurel, comprenant un joli cottage double attrayant, subdivisé (de chaque côté) en salon, deux chambres à coucher, salle à manger, office, chambre à bain, cuisine, etc., gaz partout, construit retiré du trottoir et ligne de terrain, grillage en fer sur le devant, pavage en schillinger, hangar dans le fond, etc.

La propriété est splendidement située, bien entourée et faisant face au Parc Gilmore, et près de tous les agréments, rapportant $15.00 par mois de chaque côté et est susceptible de rapporter au moins $18.00 par mois.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et pour la balance, s'il y en a, l'acquéreur aura à fournir des billets payables en paiements partiels et égaux, en un et deux ans de la date de l'adjudication, et portant 7 pour cent d'intérêt par an de ladite date; lesdits billets devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, et l'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénendo et la stipulation du paiement de 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer en plus les taxes pour l'année 1911.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Gustave A. Llambias, notaire.

Le dépôt de dix pour cent exigé au moment de l'adjudication.

Charles J. Théard, avocat.
19 fév—19 26—mars 5 12 19 23

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Margaret Pendergast.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 92,572—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Thomas M. Healy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Legier & Gleason, avocats.
18 fév—18 22 27

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship Momus, Boyd, parti 15 fev
LIVERPOOL.
Steamship Median, Davies, parti 7 jan
Steamship Yucatan, Morehouse, parti 12 jan
Steamship Musician, Woolfender, parti 16 jan
Steamship Chancellor, Rushforth, parti 18 jan
Steamship Barbadian, Mrnning, parti 21 jan
Steamship Asian, Wood, parti 27 jan
Steamship Mercian, Horrocks, parti 28 jan
Steamship Memphian, Daniel, parti 28 jan
Steamship Custodian, Cownie, parti 4 fev
Steamshid Antillian, Japha, parti 4 fev
Steamship Comedian, Netherton, parti 8 fev
Steamship Armenian, Jacobsen, parti 9 fev
Steamship Atlantian, Highton, parti 11 fev
ANVERS
Steamship Honduras, David, parti 8 jan
SANTOS
Steamship Saxon Prince, Jameson, parti 24 jan
Steamship Homer, —— parti 4 fev
RIO DE JANEIRO
Steamship Saxon Prince, Jameson, parti 26 jan
Steamship Homer, Ellis, parti 7 fev
HAVRE
Steamship Honduras, David, parti 23 dec
Steamship Mexico, Jascan, parti 24 jan
VICTORIA
SteamshipSaxon Prince, Jamison, parti 30 jan
Steamship Homer, Ellis, parti 13 fev
PALERMO
Steamship Dora Baleta, Mortola, parti 27 jan
LAS PALMAS
Steamship Brookby, Baty, parti 5 fev
BUENGS AIRES
Steamship Norman Prince, Smith, parti 6 fev
FIUME
Steamship Emilia, Hreglich, parti 7 fev
SAN JUAN, PORTO RICO
Steamship Santurce, Folker, parti 12 fev
Steamship Ponce, Barbour, parti 15 fev

Liste des navires dans le port

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Atenas	Colon	1er dist 15
Belita	Bocas del Toro	1er dist 14
Californian	Liverpool	rue Céleste
Canova	Anvers	rue Julie
Cartago	Colon	1er dist 15
City of Mexico	Mexico	Stuyv dock
Corinto	laid up	Stuyvesant
Denewrell	Gêne	Chalmette
Dinnamare	Gêne, Naplerne	Aarmonie
Dortmund	Hambourg	Stuyvesant
Excelsior	Havane	2me dist 10
Greenbrier	Port Limon	1er dist 15
Hiram	Honduras	3me dist 30
Horace	Anvers	rue Jackson
Huntsman	Liverpool	rue Girod
Kingstonian	Londres, Anvers	Stuyv
Louisiane	Havre	Alger
Mae	Philadelphie	Pic tier
Massapequa	Porto Rico	New Betnery
Mobila	laid up	Alger
Norheim	Mexico	Stuyv dock
Oaxaca	Mexico	ave Paters
Oxonian	Londres, Anvers	Westwego
Proteus	New York	2me dist 8
South Australia	——	Chalmette
Torgorm	Dunkerque	rue Harmonie
Torr Head	Belfast	Stuyvesant
Victorious	Alger	Point

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande: dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

Commencé Novembre 27 1910

LE

Clown Rouge

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR

Albert Boissière

PREMIÈRE PARTIE

Mademoiselle de Lansbach

Suite.

—C'est de toute impossibilité répliqua Géo Job, avec l'entêtement doux qu'il montrait, en toute occasion.... Aussi impossible que si vous me demandiez à entendre tout ce que j'ai à dire à Monsieur le duc, votre maître, au cas où vous ne tiendriez pas compte de cette carte....

Dominique montra, quelques instants, un visage préoccupé. Il jouait avec le bristol du comte Aymery.... les yeux attachés sur les yeux tranquilles du clown cherchant à deviner ce qu'il y avait derrière ces yeux là, ce que cachaient ces paroles à double entente....

Il était trop sûr de lui, pour soupçonner la pensée de Géo-Job, d'ailleurs subtilement enveloppée de formules vagues qui laissaient la porte ouverte à quelque hésitation, mais en fin de compte, ne précisaient rien de dangereux..

Néanmoins, sans pouvoir deviner le danger, il en avait comme une appréhension discrète, une intuition trouble.

Il écarta toute idée de danger personnel. Il raisonna. S'obstiner plus longtemps, c'était mettre en péril le projet d'enlèvement, peut-être!

Faire avorter l'entreprise d'Aymery, c'était rendre la sienne plus dangereuse! Il y avait partie liée. Il ne pouvait raisonnablement se soustraire à la complicité de ce nouveau venu qui montrait, au surplus, un entêtement dont il ne viendrait pas à bout....

Il changea de tactique, tendit franchement sa main à Géo-Job et s'excusa....

—Tout cela, monsieur, était pour mettre votre sincérité à l'épreuve! Je n'en veux pas à M. de Pierpont de manquer de biceps ou d'audace, mais je le félicite d'avoir rencontré un garçon de votre audace et de votre force .... Venez!

—Enfin, dit le clown, il n'est pas trop tôt que vous rendiez justice à mes mérites!

..Et, de son pas souple et élastique, la tête haute, le regard rayonnant d'une joie folle, Géo-Job suivit, à travers les escaliers, l'officieux qui traînait la jambe et surveillait, de son œil sournois, les alentours, par crainte d'une compromission, pour l'avenir!

.....

..Valentine de Lansbach était occupée à quelque lecture sentimentale, lorsque les deux hommes pénétrèrent chez elle.... Elle reposa le livre, dont le signet marquait la page d'un sceau à ses armes, sur un petit meuble de Boule, aux marqueteries incrustées d'or....

Elle regarda hardiment ce jeune homme, amené par Dominique....

Elle ne le connaissait pas.... Il se tenait respectueux, mais fier, le long de la tapisserie où l'artiste avait, dans la laine, évoqué une délicieuse églogue champêtre....

Sans prononcer une parole, l'intendant tendit à Valentine la carte d'Aymery....

Et la jeune fille n'eut pas plus tôt parcouru le mystérieux mot d'introduction, qu'une roseur charmante envahit son jeune visage! Son sein palpita d'un émoi soudain, ses jolis yeux bleus s'illuminèrent d'un sourire accueillant et elle ne put se retenir de battre des mains, à son habitude, et de s'écrier:

—Le clown.... le clown rouge!.....

Géo-Job fit un effort suprême sur sa volonté chancelante pour ne pas tomber aux pieds de l'adorable vision qui était pour lui Valentine de Lansbach.

Il s'inclina profondément.... A sa gorge, des paroles montèrent, des paroles d'assurance respectueuse